

TOURNOIS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (JEU EN LIGNE)

Article 1 – Présentation

Cergy-Pontoise Echecs organise les tournois du Conseil Départemental du Val d'Oise en ligne les 17 et 18 avril 2021 :

- Le Tournoi Open Online du Conseil Départemental du Val d'Oise 2021, en cadence rapide.
- Le Tournoi de Blitz 2021.

Le présent règlement intérieur régit les 2 tournois. Les spécificités relatives à chaque tournoi sont listées dans les articles concernés (RAP pour le Rapide et BLZ pour le Blitz).

Article 2 – Plateforme d'inscription et Zone de jeu

- Les informations utiles au tournoi sont affichées sur le site web de Cergy Pontoise Echecs :

<https://www.cpe95.org/page/1362058-le-mois-des-echecs>

- Les inscriptions se font à l'aide de la plateforme de billetterie HelloAsso (paiement en ligne) jusqu'au vendredi 16 avril 23h59 :

<https://www.helloasso.com/associations/cergy-pontoise-echecs/adhesions/inscription-tournois-opens-des-17-18-avril-2021-2>

Il est **IMPERATIF** que chaque joueur soit identifié par une adresse email distincte (y compris au sein d'une même famille). C'est cette adresse email qui permettra d'identifier les joueurs sur la zone de jeu.

- La phase qualificative de l'Open du Conseil Départemental et le tournoi de Blitz se jouent en ligne, sur la plateforme de jeu Tornelo :

<https://home.tornelo.com>

- La phase finale de l'Open du Conseil Départemental se joue en ligne, sur la plateforme de jeu Chess24 :

<https://chess24.com/fr>. Pour ce faire, chaque joueur qualifié pour la finale devra communiquer son identifiant Chess 24par mail à : cergy.pontoise.echecs@gmail.com.

- Les parties seront supervisées par une équipe d'arbitrage via l'outil de visioconférence Zoom :

https://zoom.us/download#client_4meeting

Article 3 – Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. définies au 88^e Congrès de Goyduk en octobre 2017 et entrées en application au 1^{er} janvier 2018.

Le tournoi ayant lieu en ligne, elles sont complétées par le règlement FIDE sur le jeu en ligne adopté lors du 91^e Congrès de la FIDE en décembre 2020. Voir Article 10 pour les spécificités liées au championnat.

Les appariements se font au Système Suisse directement sur la zone de jeu à l'aide du moteur d'appariements JavaFo (homologué FIDE). Le classement utilisé est le Rapide FIDE du joueur ou à défaut, le Elo FIDE du joueur.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription et auront dûment pointé dans la zone de jeu.

Article 4 – Format et Cadence

RAP

Le tournoi qualificatif se joue au système suisse en 9 rondes à la cadence de 10 minutes + 2 secondes par coup.

La phase finale (les 15 premiers à l'issue de la ronde 9 + le 1^{er} joueur valdoisien)) se joue en matches à élimination directe, aller-retour à la cadence de 10 minutes + 2 secondes par coup.

En cas d'égalité en 1/8 et en 1/4 de finale, une partie en Armageddon (blancs 5 minutes, noirs 4 minutes) est jouée pour désigner le vainqueur.

En demi-finale et en finale, un match aller-retour à la cadence de 3 minutes + 2 secondes par coup est joué pour départager les ex aequo, avant un éventuel Armageddon tel que décrit ci-dessus..

BLZ

Le tournoi se joue au système suisse en 9 rondes à la cadence de 3 minutes + 2 secondes par coup.

Article 5 – Horaires

RAP

Le samedi 17/04/2021, les horaires sont les suivants :

Convocation des joueurs et préparation technique : 13 h 00

13h30 Ronde 1
14h00 Ronde 2
14h30 Ronde 3
15h00 Ronde 4
15h45 Ronde 5
16h15 Ronde 6
16h45 Ronde 7
17h15 Ronde 8
17h45 Ronde 9

Le dimanche 18/04/2021, les horaires sont les suivants :

Convocation des joueurs et préparation technique : 14 h 30

1/8^e de finale à 15h00

¼ de finale à 16h20

½ finale à 17h40

Finale à 19h30

BLZ

Le samedi 17/04/2021, les horaires sont les suivants :

Convocation des joueurs et préparation technique : 20 h 00

20h30 Ronde 1
20h45 Ronde 2
21h00 Ronde 3
21h15 Ronde 4
21h45 Ronde 5
22h00 Ronde 6
22h15 Ronde 7
22h30 Ronde 8
22h45 Ronde 9

Article 6 – Tarif

Les droits d'inscription s'élèvent à 5€ pour tous les participants, sauf GM, MI, GMF et MIF (gratuit).

Les joueurs désirant participer aux 2 tournois bénéficient d'un tarif préférentiel de 7€.

Article 7 – Prix

Les prix minimum suivants seront distribués (si 200 joueurs). La liste définitive des prix sera mise en ligne le samedi 17 avril avant 10h sur le site de Cergy Pontoise Echecs : <http://www.cpe95.org>, rubrique « Tournois 17 & 18 avril - Dernières Infos ».

RAP

Général

1^{er} Prix : 400€ (minimum garanti)
2^e Prix : 250€
3^e Prix : 200€
4^e Prix : 100€
5^e-8^e Prix : 75€
9^e-16^e Prix : 50€

Tranches Elo

Pour chacune des 5 tranches suivantes : <2000, <1800, <1600, <1400, <1200

1^{er} Prix : 40€
2^e Prix : 20€
3^e Prix : 1 mois d'abonnement à Chess 24

Prix spéciaux

1^{ère} joueuse : 50€

1^{er} Jeune (<20 ans) : 6 mois d'abonnement à Chess 24
1^{er} Vétéran (>65 ans) : 6 mois d'abonnement à Chess 24

Lors de la phase finale, un an d'abonnement supplémentaire à Chess 24 sera offert par tirage au sort parmi tous les joueurs du RAP déjà membres premium Chess 24.

BLZ

Général

1^{er} Prix : 200€ (minimum garanti)
2^e Prix : 150€
3^e Prix : 100€
4^e Prix : 50€
5^e Prix : 40€
6^e Prix : 35€
7^e Prix : 35€
8^e Prix : 30€
9^e-16^e Prix : 20€

Tranches Elo

Pour chacune des 5 tranches suivantes : <2000, <1800, <1600, <1400, <1200

1^{er} Prix : 25€
2^e Prix : 15€
3^e Prix : 1 mois d'abonnement à Chess 24

Prix spéciaux

1^{er} Jeune (<20 ans) : 3 mois d'abonnement à Chess 24
1^{er} Vétéran (>65) ans : 3 mois d'abonnement à Chess 24

Article 8 – Départage et publication du classement

Les joueurs ex-æquo seront départagés en utilisant le Buchholz tronqué, le Buchholz et la Performance, dans cet ordre. La plateforme de jeu n'offrant qu'un seul départage, les affichages de classement y seront considérés comme temporaires. Les classements définitifs seront publiés sur le site du club.

Article 9 – Forfaits

Un joueur apparié arrivant dans sa partie avec 10 minutes de retard en rapide et 3 minutes de retard en blitz est déclaré forfait.

Tout joueur forfait sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si son absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante.

Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi.

Article 10 – Spécificités techniques du tournoi en ligne

Matériel

Les joueurs doivent être connectés sur un ordinateur équipé d'une webcam (ni tablette ni smartphone). Il est de leur responsabilité d'avoir un matériel en bon état de marche avec le logiciel Zoom installé au préalable, dans la dernière version disponible en téléchargement.

Supervision

Les parties sont supervisées via l'outil de visioconférence Zoom. Les participants doivent être préparés à se connecter à Zoom pendant le tournoi :

- Webcam allumée, cadrée sur le joueur
- Ecran partagé, avec uniquement Zoom et la page de jeu Tornelo ouverts sur l'ordinateur
- Micro allumé

Les joueurs doivent suivre les instructions de l'équipe d'arbitrage. Un participant ne respectant pas les règles de supervision peut être sanctionné par l'exclusion du tournoi.

Connexion / Déconnexion

Les joueurs doivent rester connectés à la zone de jeu durant le tournoi :

- En cours de jeu, rejoindre leur partie
- Entre les parties, attendre les appariements dans le « Lobby »

En cas de déconnexion, le joueur se reconnectera au plus vite. Si le joueur quitte une partie en cours, la pendule

continuera de tourner. S'il parvient à rejoindre sa partie avant que le temps de réflexion soit écoulé, la partie continuera, autrement la partie se terminera à la chute du drapeau.

Fair Play

Lors de leur inscription sur la zone de jeu, les joueurs indiquent leur engagement à jouer avec fair play, sans bénéficier d'aide extérieure (humaine ou informatique).

Le tournoi est sous contrôle pour assurer le fair play (analyse des parties). En cas d'infraction avérée, le joueur concerné sera exclu du tournoi.

Article 11 – Arbitrage

L'arbitrage est assuré par Laurent Freyd (Arbitre International), arbitre principal, assisté d'une équipe d'arbitres officiels pour la supervision des joueurs.

Article 12 – Consentement

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.